

Résidence "VENUS"

2 Rue Georges Gaudot

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La résidence, située dans le quartier universitaire à deux pas de l'ENSMM, est composée de 70 T1, 4 T1BIS et 14 T2 sur sept étages avec ascenseur. Les logements sont de grande qualité et bénéficient du label Qualitel garantissant des conditions d'isolation phonique et thermique remarquables. Il est à noter que cette résidence est extrêmement bien desservie par les bus de la ville de Besançon.

COÛT DE L'HÉBERGEMENT DANS CETTE RÉSIDENCE

- * 340 à 380 Euros pour un T1 (a)
- * environ 415 Euros pour un T1 (b)
- * environ 520 Euros pour un T1bis,
- * 640 à 680 Euros par locataire pour un T2.
(à diviser par 2 si il s'agit d'une colocation)

L'APL versée pour un T1/mois est d'environ 170 euros. En tant que bailleur professionnel nous percevons directement cette aide (cf doc. APL) :

Le loyer comprend :

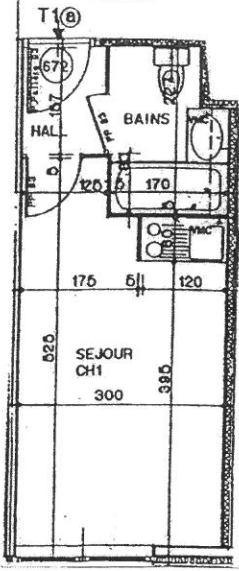
- ☛ La location de l'appartement,
- ☛ La provision pour charges locatives (chauffage, eau chaude et froide ...),
- ☛ La contribution forfaitaire pour mise à disposition du locataire des équipements et du mobilier du logement.

Reste en plus à la charge du locataire :

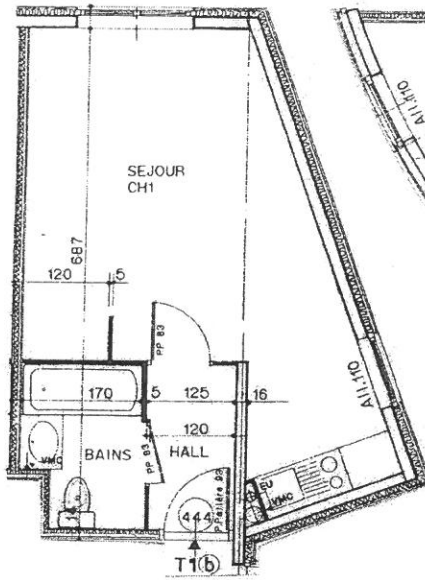
- ☛ L'électricité,
- ☛ La taxe d'habitation,
- ☛ La location d'un parking souterrain pour certains appartements, soit 39 Euros (location indissociable de l'appartement),
- ☛ L'assurance contre les risques locatifs,
- ☛ Les frais d'agence : Pour un T1, les frais d'agence, incluant les frais de rédaction de bail et les frais d'état des lieux (entrant et sortant) s'élèvent entre 220 et 310 Euros pour un T1, pour un T1Bis entre 410 et 420 Euros et pour un T2 à 460 Euros (soit 230 Euros par locataire).

Résidence VENUS
2 Rue Georges Gaudot

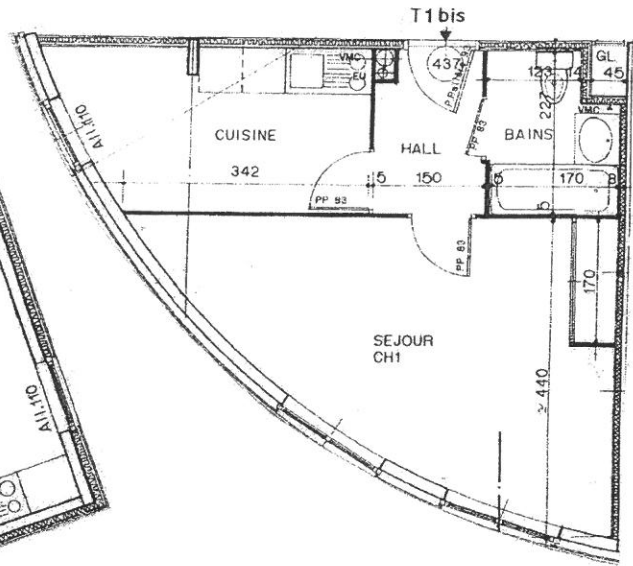
T1(a)
20 m²



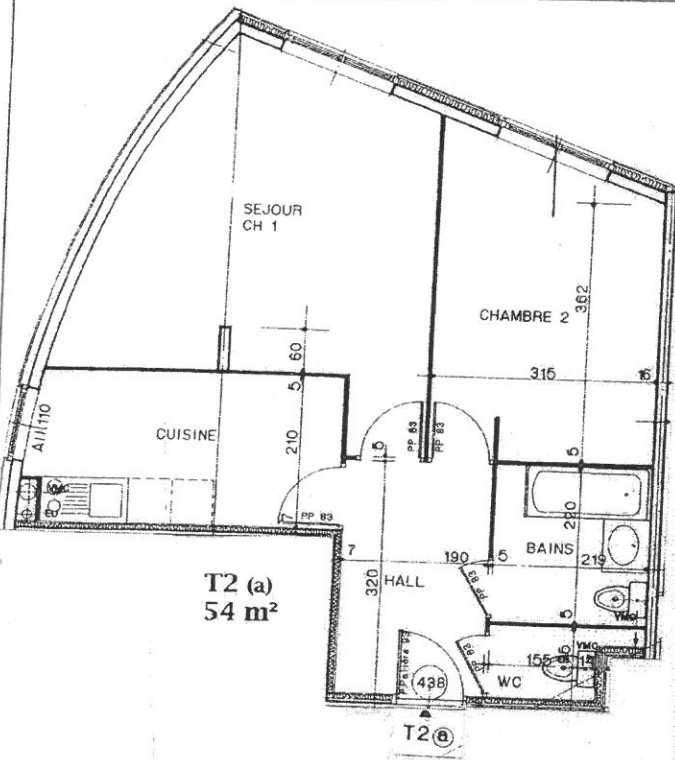
T1 (b)
28 m²



T1 Bis
37 m²



T2 (a)
54 m²



T2 (b)
50 m²

